

# Entreprendre et devenir indépendant

Le monde de l'entreprise a énormément évolué. Du temps de nos grands-parents, avoir de l'ancienneté dans une entreprise était le moyen d'évoluer et d'avoir avec le temps une meilleure situation. Si cette réalité a persisté chez nos parents, un temps du moins, pour notre génération, rester dans une entreprise signifie le plus souvent stagner. L'évolution de salaire est faible, les responsabilités presque absentes, donc pour évoluer il faut en général se résoudre à changer d'entreprise. Mais de plus en plus de personnes ne se retrouvent pas dans ce salariat. Ces entrepreneurs créent donc leur métier à leur image, dans le but de devenir indépendant.

## Concrètement c'est quoi être indépendant ?

Organiser son temps de travail, générer sa propre activité. Ben loin du système des 35 heures, le temps pour un entrepreneur est précieux et souvent 24 heures ne suffisent pas à une journée pour abattre tout le travail qu'il y a à faire. C'est le prix à payer pour créer son activité à son image et pour vivre pleinement de ses talents. Le système de santé des indépendants est très différents donc en cas de maladie les indépendants n'arrêtent pas de travailler. Leur chiffre d'affaires est l'assurance de manger les mois suivants. Mais avant d'entreprendre il est nécessaire de comprendre toutes les conséquences de ce choix. La liberté a un prix.

## Devenir indépendant change sa

# vision du prix du travail

Les charges en France constituent une réelle source de dépense et doivent être intégralement prises en compte dans le calcul des tarifications appliquées. En effet, bon nombre de jeunes entrepreneurs ont du mal à réaliser que les charges patronales autrefois payées par leur employeur étaient bien prises en compte dans le coût global d'un salarié. Mais de ce fait sa force de travail augmente de la même proportion. Ce n'est pas parce que c'est à la charge de l'employeur que c'est gratuit. Ces charges patronales sont aussi prises en compte dans les tarifs appliqués par l'ancien employeur pour valoriser le travail d'un salarié.